



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E158607

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 2013B01577

Siret : 509 868 360 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78541712

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78541712

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : SEPTEMOISE DE MAINTENANCE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

Sigle : SMCP
67 AVENUE DU 8 MAI 1945
13240 SEPTEMES LES VALLONS

Téléphone : 04 91 51 51 31

Fax : 04 91 51 52 25

Portable :

Site Internet : septemoise-maintenance.fr

E-mail : smcp@sfr.fr

Responsabilité légale :

GENOVESE CHRISTOPHE GÉRANT / PARTOUCHE SANDRINE GÉRANTE

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	26/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/06/2020
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	26/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	18/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/07/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.